

Anno 58°

N.

L'ECO DELLA STAMPA

(L'Argo della Stampa: 1912 - L'Informatore della Stampa: 1947)

UFFICIO DI RITAGLI DA GIORNALI E RIVISTE

FONDATA NEL 1901 - C.C.I. MILANO N. 77394

Direttore: UMBERTO FRUGIELE

Condirettore: IGNAZIO FRUGIELE

VIA GIUSEPPE COMPAGNONI, 28

MILANO

Telefono 723.333

Corrispondenza: Casella Postale 3549 - Telegr.: Ecostampa

LEGGASI A TERGO

LEGGASI A TERGO

AVVISATORE

VIA DELLA LIBERTA' 135

PALERMO

3 SET. 1958

AL CONGRESSO DI COSTANZA

Rapporto Falzone sul turismo isolano

Il prof. Gaetano Falzone, membro professore dell'Associazione Internazionale Esperti Scientifici del Turismo e Consigliere di Amministrazione di questa Azienda di Turismo, prenderà parte al IX Congresso della detta Associazione che si svolgerà dal 14 al 19 settembre nella zona del Lago di Costanza.

Il prof. Gaetano Falzone è stato ufficialmente invitato a svolgere un rapporto sull'attuale organizzazione e sui problemi del turismo siciliano.

Siamo a conoscenza che, per puntualizzare i problemi dell'organizzazione turistica siciliana, oltre ad una disamina dei principi giuridici dell'autonomia amministrativa della Regione Siciliana si soffermerà su quelli economici dell'Isola ed in particolare su due essenzialmen-

te tecnici ed amministrativi quali la recettività ed i trasporti.

Nella sua qualità di Presidente del Comitato Promotore del Segretariato Generale e Permanente del Turismo Mediterraneo illustrerà la funzione coordinatrice delle iniziative dei vari Paesi del Mediterraneo, secondo quanto è stato recentemente discusso nel I Convegno del Turismo Mediterraneo tenutosi ad Erice.

La Sicilia è la punta terminale di quel grande molo preteso verso l'Africa e l'Oriente, che è l'Italia ed è pertanto, comprensibile il programma che ha l'Isola di potere svolgere domani, una funzione di particolare mediazione nei confronti dei paesi mediterranei, specie quelli di civiltà araba.

D ALLO STUDIO

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES DU TOURISME
Secrétariat général: Gurtengasse 6, Berne (Suisse), Tél. 2 26 65

Berne, le 14 octobre 1957.

Aux membres de l'A.I.E.S.T.

Circulaire No 4/57.

Chers Amis,

Notre 8e Congrès, du 1er au 5 octobre 1957, à Lisbonne, a connu une ambiance extrêmement favorable. Nos amis portugais nous ont accordé une réception magnifique, dont nous leur savons beaucoup de gré. La réunion a donné d'excellents résultats. Nous ajoutons, en annexe, ses résolutions. Les nombreux rapports et exposés présentés lors du Congrès seront publiés dans les numéros 3 et 4 de la Revue de Tourisme. L'assemblée générale de l'A.I.E.S.T., qui s'est tenue le 4 octobre 1957, a élu au Comité Monsieur Vincent Planque, Chargé de mission à la Direction générale du tourisme, Paris. Des détails ultérieurs vous seront communiqués soit par un prochain courrier, soit dans la Revue de Tourisme.

Salutations cordiales!

Dear Friends,

Our 8th Congress, which took place from October 1st to 5th, 1957, could be held in an extremely favourable atmosphere. Our Portuguese friends gave us a wonderful reception, for which we are very grateful to them. The meeting had excellent results. Its resolutions are enclosed. The various reports and communications presented to the Congress will be published in Nr. 3 and Nr. 4 of the Tourist Review. The General Assembly of the A.I.E.S.T., held on October 4th, 1957, elected to the Committee Mr. Vincent Planque, Chargé de mission à la Direction générale du tourisme, Paris. Further particulars will be given to you by a next circular letter or will be published in the Tourist Review.

Kind regards!

Liebe Freunde,

Unser 8. Kongress, der vom 1. bis 5. Oktober 1957 in Lissabon stattfand, wickelte sich unter äusserst günstigen Bedingungen ab. Unsere portugiesischen Freunde bereiteten uns einen überaus herzlichen Empfang, wofür wir ihnen zu ganz besonderem Dank verpflichtet sind. Der Kongress zeitigte ausgezeichnete Ergebnisse. Wir fügen seine Resolutionen bei. Die zahlreichen Berichte und Mitteilungen sollen in den Nummern 3 und 4 der Zeitschrift für Fremdenverkehr veröffentlicht werden. Die Generalversammlung der A.I.E.S.T. vom 4.10.57 wählte neu in unsern Vorstand Herrn Vincent Planque, Chargé de mission à la

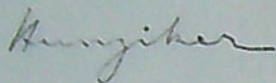
Direction générale du tourisme, Paris. Weitere Einzelheiten sollen Ihnen entweder mit einem nächsten Rundschreiben oder in der Zeitschrift für Fremdenverkehr mitgeteilt werden.

Herzliche Grüsse!

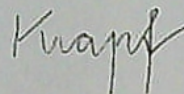
ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME

Le président:

Le secrétaire général:



(Prof. Dr W. Hunziker)



(Prof. Dr K. Krapf)

1 annexe.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL: BERNE (SUISSE), GURTENGASSE 6 TÉL. 226 65 CHÈQUE POSTAL III 2430

VIII^e CONGRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME (A.I.E.S.T.)

du 1^{er} au 5 octobre 1957, à Lisbonne.

R é s o l u t i o n s .

=====

L'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme a tenu son 8^e Congrès, sous la présidence du Prof. Dr W. Hunziker (Suisse) du 1^{er} au 5 octobre 1957 à Lisbonne.

Au cours de quatre réunions qui furent présidées, tour à tour, du Prof. Dr K. Krapf (Suisse), du Prof. A. Mariotti (Italie), du Dr Jorge Felner da Costa (Portugal) et du Prof. Dr P. Bernecker (Autriche), le problème du financement dans le tourisme a été discuté.

Les rapports suivants ont été présentés:

Prof. Dr H. Sauermann et Dr G. Menges (Allemagne) sur "Les fondements théoriques du financement dans le tourisme", Prof. Dr K. Krapf (Suisse) sur "Le problème du financement dans le tourisme à la lumière de la politique économique", Prof. Dr W. Hunziker (Suisse) sur "Quelques considérations sur le financement et les investissements dans le domaine du tourisme social".

Ensuite, les problèmes particuliers que soulève le financement dans les pays représentés au Congrès ont été exposés pour le Portugal, pays d'accueil des congressistes, par le Dr Jorge Felner da Costa, Dr Carlos Simões de Albuquerque, Francisco Antonio Chaves Brilhante, João Frederico Pires et Dr Rogério Torroais Valente;

pour la République fédérale allemande par le Prof. Dr H. Sauermann;
pour l'Autriche par le Prof. Dr P. Bernecker;
pour la France par MM Vincent Planque et le Dr G. Mortier;
pour l'Italie par les Prof. A. Mariotti et G. Falzone;
pour les Pays Bas par J.A.M. Verbeek;
pour la Pologne par le Prof. Dr C. Libera;
pour la Suisse par le Prof. Dr W. Hunziker;
pour la Tchécoslovaquie par le Dr Z. Truska;
pour la Yougoslavie par le Prof. J. Planina.

Après avoir entendu et discuté les rapports mentionnés plus haut, le Congrès est arrivé aux conclusions suivantes:

1^o Etant donné l'importance décisive du problème du financement dans le tourisme, son étude tant sur le plan de l'économie nationale (méthode macro-économique) que sur celui de l'économie d'entreprise (méthode micro-économique) mérite une attention spéciale. L'étude macro-économique s'applique notamment à l'importante question du financement des investissements. Dans cet ordre d'idées, l'économétrie, appliquée avec succès dans d'autres secteurs de l'économie, peut également produire d'excellents résultats dans le tourisme, sous la condition toute-

fois que des données empiriques précises soient disponibles. Le Congrès recommande d'observer et de soutenir les efforts tendant à la généralisation et au développement des méthodes économétriques et notamment à la mise à disposition ainsi qu'à l'amélioration des données statistiques qui sont à la base de ces méthodes.

2° Le volume croissant des investissements a également entraîné une augmentation des besoins financiers de l'industrie touristique. La satisfaction de ces besoins est rendue plus difficile par les risques spécifiques qu'engendre le tourisme et qui découlent notamment du caractère saisonnier de celui-ci ainsi que des facteurs irrationnels qui déterminent la demande touristique. La situation se complique encore du fait que l'industrie touristique dépend en premier lieu de l'apport de fonds empruntés, autant privés que publics, la faible rentabilité ne permettant pas au tourisme d'avoir recours à l'auto-financement dans la même mesure que les autres secteurs économiques, notamment l'industrie.

3° Dans les transports dont l'évolution influence, plus que jamais, les possibilités d'expansion du mouvement touristique, le financement continue d'être assuré, de façon décisive, par les pouvoirs publics. Le tourisme a donc un intérêt manifeste à ce que des fonds suffisants soient consacrés aux différents modes de transport et en garantissent le développement conformément aux exigences de la technique moderne et de la multiplication des voyages.

4° Si la mise à disposition d'une capacité d'accueil susceptible de recevoir le nombre toujours croissant de visiteurs s'avère être le point crucial du tourisme moderne, la principale raison est constituée par les difficultés de financement. Pour autant que ce dernier se réalise avec des fonds privés, la politique de crédit exerce une influence qui peut être déterminante. L'augmentation du taux d'intérêt et la restriction des crédits affectent en premier lieu l'hôtellerie. La situation particulière de celle-ci rend désirable, sinon indispensable, l'aide financière de l'Etat qui aura plus ou moins d'ampleur selon les circonstances données. Il est préférable d'accorder des prêts remboursables et à un taux d'intérêt peu élevé que d'allouer des subsides à fonds perdu. Des allègements fiscaux pourront également s'imposer. En général, l'hôtellerie traditionnelle aura un besoin plus urgent de l'aide gouvernementale que l'hôtellerie complémentaire dont le rôle ne devra cependant pas être sous-estimé.

5° Le financement plus ou moins étendu de la publicité touristique par des fonds publics se justifie en vue de l'appoint du tourisme à la balance des paiements, de son importance pour les régions sous-développées à l'intérieur d'un pays, de la faiblesse financière de l'industrie touristique, des difficultés de réunir des contributions privées et, enfin, en raison des aspects culturels, sociaux et éducatifs du tourisme dont bénéficie le pays en cause.

6° Le problème du financement revêt des traits particuliers à la lumière du tourisme social. Les prestations d'ordre financier, inhérentes à cette forme du tourisme, devront atteindre, pour être efficaces, aussi bien la demande que l'offre. Quant à la première, le financement de la consommation touristique a été singulièrement facilité par une combinaison de l'épargne et du subside, procédé recommandé notamment par l'OECE à l'instar de la Caisse Suisse de Voyage. Etant donné le développement rapide du tourisme social, le

financement organisé de l'offre s'avère indispensable. Souvent il sera impossible de se passer du concours des pouvoirs publics. De même, une coopération sur le plan international est recommandable, celle-ci devra tenir compte, dans le financement, des formes de l'hôtellerie complémentaire particulièrement appropriées au tourisme social.

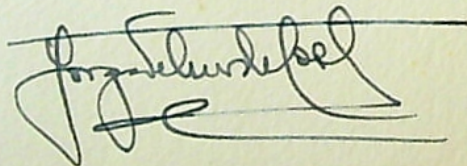
7^o Le Congrès s'est rendu compte, avec vive satisfaction, que les buts visés ci-dessus ont été réalisés, au moins partiellement, dans certains pays. Il tient avant tout à féliciter le Portugal, son pays d'accueil, de la grande compréhension que les Autorités y témoignent à l'égard du tourisme et à relever le remarquable effort financier et les nombreuses facilités dont bénéficie le tourisme dans ce Pays, ce qui lui assure ainsi une évolution favorable.

Les congressistes adressent leurs chaleureux remerciements aux Autorités et Organisations du Pays qui leur a offert un généreux accueil et une sincère hospitalité dont les répercussions sur le travail se sont si heureusement fait sentir.

PRESIDÊNCIA DO CONSELHO
SECRETARIADO NACIONAL DA INFORMAÇÃO

Le Directeur de l'Office National de Tourisme du Portugal vous présente ses compliments les meilleurs et a l'honneur de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues, tout en exprimant ses vœux les plus sincères pour que votre séjour au Portugal soit agréable et que le succès le plus complet puisse couronner l'effort commun entrepris pour le développement toujours croissant du tourisme international.

Lisbonne, le 29 septembre 1957.



DECLARACIÓN DE DIVISAS

Declaration of foreign currency

PAR LA PRESENTE HOJA

Please fill the present leaf

FALZONE Gaetano

Name and surname

Verano

FECHA

Date

24.7.55

TITULADOR DE LAS SIGUIENTES DIVISAS EN BILLETES, DOCUMENTOS DE CRÉDITO

holders in bank-notes, checks or other credit documents.

5000

DELEGACIÓN DEL BANCO DE ESPAÑA
V.º B.º

SELLO:

Sem Pensão

Quarto N.º

Room

Chambre

712

A ITALCABLE" que é gratuita

SALDO	SALDO ANTERIOR
160.00T	★ 160.00
180.00T	
340.00T	★ 340.00
341.50T	★ 341.50
461.50T*	★ 461.50
481.50S	
702.50S	
642.50S	
685.00T	★ 685.00
.00T	

Mod. 1073



Nº 111699

LINEE AEREE ITALIANE

ROMA - Via del Tritone, 132 - (ITALIA)

BIGLIETTO PASSEGGERI E CONTROLLO BAGAGLIO

PASSENGER TICKET AND BAGGAGE CHECK

MEMBRO DELLA IATA

MEMBER OF INTERNATIONAL AIR TR

Explicações no verso
Explanations on verso
Explications au verso

9243-0037

CONDITIONS OF CONTRACT

1). As used in this contract, "Ticket" means a Passenger Ticket and Baggage Check, "Carriage" is equivalent to "transportation," and "Carrier" includes the air carrier issuing this ticket and all air carriers that carry the passenger or his baggage hereunder, or perform any other service related to such air carriage for the purposes of the transportation from and to the place of delivery provisions set forth or referred to herein. "Carrier" includes agents, servants or representatives of aircraft air carrier. Carriage to be performed hereunder by several successive flights is regarded as a single operation.

2. a) *Carrizosa Hernandez*, a subject to the rules relating to liability established by the Commission for the Unification of Certain Rules relating to International Carriage by Air, signed at Warsaw, October 12, 1930 (hereinafter called "the Convention"), insofar as such carriage is not "international carriage" as defined by the Convention; see Article 1, first sentence, of such definition.

b) To the extent not in conflict with the foregoing, carriage, baggage and other services performed by each carrier, and subject to its applicable laws (including national laws implementing the conventions, government regulations, orders and requirements, and provisions herein set forth) and applicable tariffs, rules, regulations, and timetables (but not the times of departure and arrival thereof) of such carrier, which are made part hereof and which may from time to time be obtained from which it operates regular services.

It is agreed that Carriel's name may be abbreviated in the future, the full name and its abbreviation being retained in Carriel's family or initials, and that for the purpose of the Commission Carriel's address shall be the airport of departure shown opposite the first abbreviation of Carriel's name in the list, and the agreed stopping places which may be altered by Carriel in case of necessity are those places, except the place of departure and the place of destination, set forth in this ticket and any continuation ticket issued hereunder, all shown in Carriel's itinerary as scheduled stopping places on the passenger's route.

Notwithstanding any provision contained or referred to in this offer, no provision of mandatory law, government regulations, orders, or requirements, such provision shall remain applicable to the extent that it is not overridden herein. The provisions of any provision shall not affect any other provision.

except as the Convention or other applicable law may otherwise require.

Carrier is not liable for any death, injury, loss or claim of whatsoever nature hereinafter specifically defined, resulting from or in connection with baggage or other services hereunder, unless such damage has been caused by the negligence or willful fault of Carrier, and there has been no contributory negligence on the part of the passenger. 5) Carrier is not liable for any damage directly or indirectly arising out of compliance with any regulations, orders or requirements of any and all laws beyond Carrier's control, or in the event of death, injury or delay of a passenger shall not exceed \$2,000. Baggage and contents of baggage of gold with a maximum of 500 grammes, or in the absence of it, baggage of Carrier's personal property, limited to 500 grammes, shall not exceed \$200.00. Baggage and contents of baggage, except as aforesaid, is not covered by this agreement and is subject to the special conditions of carriage.

Changes are held pursuant to Carrier's tariffs, if a Carrier issues a ticket or checking baggage for carriage exclusively over the lines of others due to only as sales agent; if a Carrier's principal place of business is in territory of the United States or British Commonwealth of Nations, or in Ireland, or if the law applicable to the contract of carriage is the law of any such territory or any part thereof, it is a condition of the contract of carriage that passengers and baggage are accepted for carriage only upon condition that Carrier shall be under no liability in respect of claims arising out of the carriage, and that passengers reimburse for themselves, their representatives and dependents all claims for compensation for injury, death or otherwise, loss, damage, or delay, howsoever caused, sustained on board the aircraft, or in the course of any of the operations of flight, embarking or disembarking, caused directly or indirectly to passengers or their belongings or to persons who, but for this condition, might have been entitled to claim, and whether caused or occasioned by the act, neglect or default of Carrier, or otherwise howsoever, and that passengers for themselves and their estates will indemnify Carrier against any such claim.

5. Baggage carried hereunder will be delivered to the bearer hereof upon return to Carrier of the baggage (claim) tag(s).

8. When validated, this ticket is good for carriage from the place of departure to the place of destination via the route shown herein and is valid for one year from the date of commencement of flight, except as otherwise provided in Carrier's rules. Each flight coupon will be accepted for passage on the date and flight for which accommodations are reserved; when flight coupons are issued on an "open date" basis, accommodations will be reserved with application, subject to availability of space.

Times shown in timetables elsewhere are approximate and not guaranteed, and forms part of the contract. Schedule is subject to change without notice. Carrier assumes no responsibility for making connections. Carrier may without notice substitute alternate carriers or aircraft and if it deems advisable because of any act beyond its control, cancel, terminate, divert, postpone or delay any flight or the further right of passage or reservation of travel accommodations, and determine if any departure or landing should be made, without any liability, except to refund in accordance with its tariffs the fare and baggage charge for any unused portion of the ticket. If diversion arises or an aircraft is being overloaded, Carrier shall decide in its reasonable discretion which passengers or articles shall be carried.

3. The new limits for giving notice of claims and the institution of suit are set forth in Carrier's tariffs.

9. The passenger shall comply with all government travel requirements, present all exit, entry, and other documents required by law, and arrive at the airport by the time fixed by Carrier or, if no time is fixed, sufficiently in advance of flight departure to permit completion of government formalities and departure procedures. Carrier is not liable for loss or expense due to passenger's failure to comply with this provision.

(10) No agent, servant or representative of Carrier has authority to alter, modify or waive any provision of this Contract.

[illegible]



INSTITUTO ESPAÑOL
DE
MONEDA EXTRANJERA

DECLARACIÓN DE DIVISAS

Déclaration de devises étrangères Declaration of foreign currency

SÍRVASE LLENAR LA PRESENTE HOJA

Veuillez remplir la présente feuille Please fill the present leaf

FECHA

Date

26. 9. 1955

NOMBRE

Nom et prénom Name and surname

FALZONE Saltano

NACIONALIDAD

Nationalité Nationality

italiana

PASAPORTE N.º

Passeport n.º Passport n.º

5109096

EXPEDIDO EN

Delivré par Issued by

Palermo

FECHA

Date

26. 7. 55

DECLARA QUE A SU ENTRADA EN ESPAÑA ES PORTADOR DE LAS SIGUIENTES DIVISAS EN BILLETES, CHEQUES U OTROS DOCUMENTOS DE CRÉDITO

Déclare qu'à son entrée en Espagne il est porteur des devises suivantes en billets, chèques ou autres documents de crédit.

Declares that at the entrance in Spain he is the bearer of the following foreign currency in bank-notes, checks or other credit documents.

DOLARES

LIBRAS

FRANCOS FRANCESES

ESCUDOS

Pesetas

5000

FIRMA, Signature,

Saltano Falzone

DELEGACIÓN DEL BANCO DE ESPAÑA

V.º B.º

SELLO

Hotel Tivoli

COMPROVANTE DE DIVERSOS
(VOUCHER - BON)

Nº 6016

NOME DO HÓSPED E

QUARTO N.º

712

ESPAÇO PARA A CERTIFICAÇÃO MECÂNICA

EXPLICAÇÃO

PALERMO 2.7338

221.00

DATA 1, 10, 95X

EMPREGADO

Vinagre



Hotel Tivoli

h 2988

Guerra

724915

Sestao

lopes de
oliveira

h 4693

Campos

46341

Enit

Abitala

35313

Plano 81 Negro 58



CABOGRAMA VIA ITALCABLE

PREFIXO E NÚMERO. ORIGEM. PALAVRAS. DATA. HORA

99124

5061

PALB95 PALERMO PO 11 30 2000 =

FALZONE HOTEL TIVOLI LISBONA =

TEMPERATURA CONTINUA TELEFONATOTI DETTOMI

SCONOSCIUTO TELEFONAMI = ETTORE



CABOGRAMA VIA ITALCABLE

99024

5029

PREFIXO E NÚMERO, ORIGEM, PALAVRAS, DATA, HORA

PALB1 PALERMO PO 14 29 2130



RECEBI
1957 SET 29 PM 10:18
ADAO

FALZONE HOTEL TIVOLI LISBOA =

TEMPERATURA 38 VISITATA TRIPPUTI INFLUENZA TRANQUILLIZZA TELEFONO LUNEDI
POMERIGGIO ETTORE ++

Factura Nº 5182

Pessoas
Persons 1

XXX Sem Pensão

Quarto N.º
Room 712
ChambreEx.º Sr. Gaetano Falzone
Monsieur

Preço 160\$00

SALDO

SALDO ANTERIOR



Hotel Tivoli

AVENIDA DA LIBERDADE, 178-185
LISBOA-PORTUGALTELEFOS, 41101 E 730181
(15 LINHAS)

TELEGRAMAS: NOTIVO-LISBOA

BANCOS:

BANCO ESPÍRITO SANTO E COMERCIAL DE LISBOA
BANCO PORTUGUÊS DO ATLÂNTICONCR
PATENTED
PaperPATENTEADO NACIONAL E INTERNACIONALMENTE
FOR THE INTERNATIONAL CASH REGISTER CO.
(IMPRESSO EM PORTUGAL)

DATA	REFERÊNCIAS	Quarto N.º Room - Chambre	DÉBITO	CRÉDITO	SALDO	SALDO ANTERIOR
1	SET 298 QUART D	712	* 160.00		* 160.00T	* 160.00
2	SET 308 REST F	712	* 20.00		* 180.00T	
3	SET 308 QUART D	712	* 160.00		* 340.00T	
4						* 340.00
5	SET 308 TELE	712	* 1.50		* 341.50T	* 341.50
6	SET 308 REST H	712	120.00		* 461.50T*	* 461.50
7	OUT -18 REST F		* 20.00		* 481.50S	
8	OUT -18 TELE		* 221.00			
9					* 702.50S	
10	OUT -18			DES 60.00	* 642.50S	
11	OUT -18 SERV		* 42.50		* 685.00T	* 685.00
12	OUT -18 PAGO			* 685.00	* .00T	
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						

Pede-se aos nossos Clientes o favor de pagarem a conta no dia da sua apresentação.

Our guests are kindly requested to pay the bill on the day of receipt.

Nos Clients sont priés de payer la note au jour de sa présentation.

Explicações no verso
Explanations on verso
Explications au verso

INDICAZIONI D'URGENZA	Ricevuto il	19..... ore	14:05			Bollo di ufficio
	RICEVENTE	DI BENEDETTO				
Pel circuito N.						
Qualifica	DESTINAZIONE	PROVENIENZA	NUM.	PAROLE	DATA DELLA PRESENTAZIONE	Via e indicazioni eventuali d'ufficio
	86 PLRM GENOVAFONO		12300	46 6	1325	=

SUA GRADITISSIMA DUE CORRENTE STOP OTTIMO INCONTRO
VENTURINO LUCCHESI STABENE ANCHE PER LEONETTI COMUNICHERO
CONSIGLIO NAZIONALE SUA RELAZIONE BARCELONA ET LISBONA
SU FINANZIAMENTO AZIENDE ITALIANE STOP NON RICEVUTO
CHIROGRAFO RESTIVO MIO RECAPITO FIRENZE ALBERGO BAGLIONI
SALUTISSIMI = RAIMONDO GUARDIONE

14/9/1957.

Care Mariotti,

ti riferirò a Roma fra alcuni giorni
interne agli sviluppi della mia idea di iniziare a
Palermo un corso di economia turistica con tua prelu-
sione.

Ti mando intanto per conoscenza la let-
tera da me inviata a Felner da Cesta. Spero che l'oc-
casione possa essere buona per stabilire durevoli con-
tatti. Gianfranco Alliata mi ha detto ieri sera che a-
vrebbe segnalato al Re il mio arrivo. Intanto pare che
il Re si trovi in questo momento al "Palace" di Madrid
e che vi rimarrà fino alla conclusione degli esami del-
la Principessa Maria Gabriella.

Cordialmente

Giuseppe Falzone

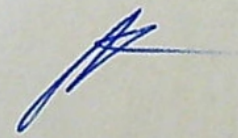
31 agosto 1957.

Caro Mariotti,

mi riprometto di prendere parte al nostro VIII° Congresso e di svolgere una relazione sul problema del finanziamento delle Aziende Autonome di Turismo italiane con alcune considerazioni in rapporto al finanziamento degli organi similari europei. Appena avrò pronta la relazione la manderò ad Hunziker in italiano, coi riassunti in francese.

Verso la fine della settimana entrante sarò a Roma e naturalmente ti cercherò per prendere accordi più concreti prima di rispondero a Berna che potrai comunque, se credi, informare in linea di massima della mia adesione come partecipante e come relatore.

Cordiali saluti.



Associazione Internazionale
Esperti Scientifici del Turismo

IL VICE PRESIDENTE

Roma, 27 Agosto 57
Via Po, 24

Caro Falzone,

il Presidente dell'AIEST, prof. Hunziker, mi chiede i nominativi degli Esperti italiani che parteciperanno al nostro VIII Congresso a Lisbona, e se da parte di ciascuno sarà presentata una relazione sul tema, che - com'è noto - è "il problema del finanziamento nel turismo".

Poichè i Soci in regola con il versamento della quota hanno già ricevuto il programma del Congresso stesso, mi limito a pregarti di voler cortesemente favorirmi elementi per rispondere al prof. Hunziker.

Cordiali saluti.

Am
Alfaro

^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^



PRESIDENZA DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI
COMMISSARIATO PER IL TURISMO

R. C. Casione
R. C. Casione

Numero complessivo Agenzie
di viaggio 700
(comprese quelle delle F.F.S.) =====

Investimenti P 15.000.000 cad.
complessivi P 10 miliardi

1. Stati forniti telefonicamente da Arancini allo Sig. Marcello

monday 2 P. Cera

VIE MEDITERRANEE

RASSEGNA DEL TURISMO MEDITERRANEO

Il problema del finanziamento degli organi turistici periferici nel quadro della unificata struttura turistica europea.

L'autore, richiamato il contenuto dei propri articoli sulla "Revue du Tourisme" di Berna aventi per oggetto la opportunità di procedere, per un complesso di motivi, alla unificazione delle strutture turistiche di Europa iniziando il processo di unificazione dalla base, cioè dai Syndicats d'Initiative, espone le caratteristiche delle Aziende Autonome di Cura, Soggiorno e Turismo italiane, e le indica come oggetto di particolare attenzione per chi volesse accettarle come modello.

Dopo queste premesse, l'autore espone il sistema di finanziamento delle Aziende Autonome predette, comparandolo a quello in uso presso i similari organi periferici di altre nazioni europee, e sostiene che non c'è insanabile divergenza fra essi, anzi il sistema italiano può rappresentare un punto di incontro sul piano della praticità.

NOTIZIARIO DELL'AZIENDA DI CURA

PREPARATIVI A TRIESTE PER LA TERZA ESPLOREZIONE DELLE GROTTE DI MONTE CRONIO.

Sono state ultimate a Trieste le prove sperimentali di permanenza in camera a vapore ad alta temperatura, compiute con la direzione del Prof. Saverio Medeot e con la collaborazione di medici, fisiologi e biochimici di quella Università a cura della quale saranno pubblicati in un volume i risultati ottenuti.

Gli esperimenti sono stati fatti sotto gli auspici della Commissione di studio per le Stufe di S. Calogero di Sciacca e preludono alla esplorazione completa dello pseudocratere che sarà compiuta dalla Commissione grotte « E. Boegan » del C.A.I. di Trieste, al quale si devono l'esplorazione del 1942 e quella compiuta nel gennaio dello scorso anno, della quale abbiamo dato ampia relazione nel fascicolo 1-2 dell'anno in corso.

LAVORI DI MARIANO ROSSI TRASFE- RITI NELLA CHIESA DI S. FRAN- CESCO DI PAOLA.

Essendo in pessime condizioni statiche la chiesa di S. Lucia (da tempo chiusa) sono stati trasportati nella vicina chiesa parrocchiale di S. Francesco di Paola i tre quadroni da altare raffiguranti: la deposizione di Cristo; la Madonna della luce; la Sacra Famiglia, e la piccola tela ovale raffigurante la Madonna del Rosario.

Tutte queste tele sono fra i più bei lavori di Mariano Rossi esistenti in Sciacca.

LAPIDE SULLA CASA DI IGNAZIO SCATURRO.

Sulla casa natale dello storico, in Via Roma 24, è stata apposta una lapide con la seguente iscrizione:

IN QUESTA CASA
NACQUE
IGNAZIO SCATURRO
STORICO DI SCIACCA
E DELLA SICILIA

Sciacca 8-5-1882 Roma 28-9-1956

IL FINANZIAMENTO DEGLI EE. PP. T. E DELLE AZIENDE AUTONOME DI CURA TURISMO E SOGGIORNO

Al Consiglio dei Ministri riunitosi nella mattinata del 23 c.m., il Ministro delle Finanze, On. Andreotti, ha riferito sulla situazione creatasi a seguito della decisione della Corte Costituzionale che ha dichiarato illegittimi i contributi speciali con i quali si provvedeva al finanziamento degli Enti Provinciali per il Turismo. Scartata l'opportunità di introdurre un'addizionale all'imposta di ricchezza mobile, si è stabilito di assumere a carico del bilancio statale le spese di gestione degli Enti Provinciali. A tale scopo sarà presentato — dalla Presidenza del Consiglio di intesa con i Ministeri del Tesoro e delle Finanze — un disegno di legge con il quale saranno altresì riordinati il contributo speciale di cura e l'imposta di soggiorno per il funzionamento delle Aziende Autonome di Cura, Turismo e Soggiorno. Nelle more del provvedimento anzidetto sarà assicurato agli Enti Provinciali per il Turismo il necessario finanziamento ad evitare difficoltà di lavoro, altrimenti inevitabili.

pesca, il carpentiere che l'aveva costruita, assisteva alla benedizione impartita dal Sacerdote. Finita questa egli dava un colpo d'ascia alla prua della barca e pronunciava le belle parole augurali: « *Ti biniricu di la prima all'urtima tàvula, di lu primu all'urtimu chiovu, di lu primu all'urtimu suduri e lu cchiù tintu dannu chi ti putissi capitari fussi stu corpu di ascia!* ».

Questa poetica costumanza ormai è perduta; il marinaio è anche lui... motorizzato e le sue condizioni di vita non sono più così nere e tristi come il Di Mino le descrive nella chiusa del suo lavoro il quale, però, dimostra la sua erudizione ed è un atto di amore verso la terra che gli dette i natali e gli è resa più cara dalla lontananza.

Alberto Scaturro

ADELMO DELLA CASA, *Il turismo nel Mercato Comune.*

Il Cav. del Lavoro Adelmo Della Casa, Presidente della F.A.I.A.T., ha dato alle stampe in un nitido opuscolo la sua comunicazione sul « Turismo nel Mercato Comune », presentata al XVI Congresso della Camera di Commercio Internazionale, tenutosi a Roma e a Napoli. Si tratta di un accurato studio su un argomento di estrema attualità. Nell'evoluzione dell'economia di massa il turismo ha e deve avere una posizione contrapposta: « Il turismo — scrive Della Casa — pur consentendo tanti comuni accorgimenti in fatto di costi, richiede che i rendimenti siano concepiti sul piano delle soddisfazioni spirituali di ordine superiore, da avvertire direttamente e personalmente dai singoli turisti ». E' necessario, pertanto, combattere la tendenza verso un'assurda industrializzazione del turismo che comporta una rapida e matematica materialità

uniforme dei servizi di alloggio e di alimentazione secondo schemi prefissati ed assorbiti dalla clientela come abitudini del vivere cittadino di tutto l'anno. Una politica turistica da costruire progressivamente negli anni di avviamento del Mercato Comune dovrebbe tendere al coordinamento e livellamento delle varie politiche turistiche nazionali, in modo da eliminare concorrenze artificiose e assicurare a tutti gli stessi vantaggi e gli stessi oneri: a pianificare le comunicazioni ferroviarie stradali ed aeree; a concertare sul piano europeo le maggiori manifestazioni di richiamo; a discriminare le correnti turistiche dal punto di vista delle loro esigenze e capacità di spesa per appartenenza sociale; a riconoscere e a tutelare il rischio aziendale. Infine, per il turismo, nel quale il nostro Paese è così altamente qualificato, dovrebbero essere incoraggiate tutte le possibili affluenze di turisti extra-europei, affinché i loro apporti valutari, oltre a tonificare la nostra incerta economia agricola-industriale, si inseriscano anche ad integrare congiuntamente la nostra fragile bilancia dei pagamenti e l'unitaria bilancia dei pagamenti del Mercato Comune verso l'estero.

Collaborazione a

KRONION

Tutti i lettori, che siano regolarmente abbonati, possono inviare loro scritti, disegni e fotografie per la pubblicazione su Kronion. Scritti, disegni e fotografie saranno pubblicati di volta in volta, purché conformi alle leggi e alla morale, nonché originali, inediti, apolitici e adatti all'indole della Rivista.

I Comuni debbono applicare l'imposta di soggiorno e il contributo speciale di cura. E' obbligatorio nelle stazioni turistiche che hanno avuto il riconoscimento di legge.

Il contributo speciale di cura é dovuto da tutti coloro i quali per l'esercizio di commerci, industrie, professioni e uffici traggono vantaggi economici particolari dalla esistenza della stazione di cura, soggiorno e turismo. Il contributo é corrisposto con una addizionale non superiore al 0,50 per cento del reddito colpito dall'imposta sulle industrie etc.

In caso di insufficienza dei proventi della imposta e del contributo speciale di cura le Amministrazioni possono essere autorizzate dal Ministro per l'Interno di concerto col Ministro per le finanze ad applicare e riscuotere speciali contribuzioni da coloro che si giovano degli svaghi e dei trattenimenti della stazione, nei luoghi a questo scopo adibiti.

Piani regolatori e di ampliamento.

Tutela delle bellezze artistiche e panoramiche.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES DU TOURISME
Secrétariat général: Gurtengasse 6, Berne (Suisse), Tél. 2.26.65

Berne, le 7 septembre 1957.

Aux membres de l'A.I.E.S.T. et aux invités du huitième Congrès de l'A.I.E.S.T.

Circulaire No 3/57.

Concerne: Huitième Congrès de l'A.I.E.S.T. du 1er au 5 octobre à Lisbonne.

Chers amis et collègues,

Nous nous permettons de vous transmettre les renseignements suivants:

- 1° Le programme définitif du Congrès vient d'être arrêté et se trouve en annexe.
- 2° Grâce à la sollicitude de nos amis portugais, tous les congressistes pourront être logés à l'Hôtel Tivoli, Avenida da Liberdade. L'hôtel se trouve au centre de la ville et à quelques pas du lieu de nos réunions.
- 3° Quand les congressistes arrivent à l'hôtel, ils seront tenus de payer immédiatement la finance du Congrès (600.- Escudos pour membres et 800 Escudos pour les invités). Il leur est remis, en échange, la carte de participant qui donne droit aux prestations suivantes:
 - a) chambre avec bain pendant 5 nuits, le petit-déjeuner y compris;
 - b) participation à toutes les manifestations du Congrès.La carte de participant devra être présentée lors des manifestations du Congrès.
- 4° Les membres de l'A.I.E.S.T. trouveront, en annexe, la convocation à l'Assemblée générale de l'A.I.E.S.T., qui se tiendra le 4 octobre dans les locaux de l'Office du tourisme de l'Etat, Praça dos Restauradores.

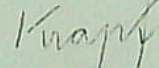
En vous priant de retourner sans tarder la fiche d'inscription à notre Congrès, nous vous adressons nos sentiments bien cordiaux.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME

Le président:


(Prof. Dr W. Hunziker)

Le secrétaire général:


(Prof. Dr K. Krapf)

2 annexes.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES DU TOURISME
Secrétariat général: Gurtengasse 6, Berne (Suisse), Tel. 2.26.65

P R O G R A M M E D E F I N I T I F

du huitième Congrès de l'A.I.E.S.T. qui se déroulera du
1er au 5 octobre 1957 à Lisbonne.

Sujet du Congrès: Le problème du financement dans le tourisme.

Secrétariat du Congrès et lieu des réunions: Office du tourisme de
l'Etat, Praça dos Restauradores.

Logement des congressistes: Hôtel Tivoli, Avenida da Liberdade.

3 0 . s e p t e m b r e 1 9 5 7 (lundi)

Arrivée des congressistes et transfert à l'hôtel.

1 e r o c t o b r e 1 9 5 7 (mardi)

11.00 h: Cérémonie d'ouverture dans la salle du théâtre de
l'Office du tourisme de l'Etat, Praça dos Restauradores.

Déjeuner libre.

15.00 h: Première réunion dans une salle de séance de l'Office
du tourisme de l'Etat, Praça dos Restauradores:
Rapport sur: "Les fondements théoriques du financement
dans le tourisme" (Dr G. Menges, privat-docent,
et Prof. Dr H. Sauermann, Francfort s.M.).

18.00 h: Visite de la ville en autocar.

20.00 h: Apéritif (porto d'honneur) à la Maison du Vin de Porto.

21.00 h: Dîner en commun dans un restaurant typique avec musique
populaire (fados et morceaux de guitare)

2 o c t o b r e 1 9 5 7 (mercredi)

10.00 h: Deuxième réunion.

Rapport sur: "Le problème du financement dans le tou-
risme à la lumière de la politique économique"
(Prof. Dr K. Krapf, Berne).

Discussion.

Déjeuner libre.

15.00 h: Troisième réunion.

Rapports et communications sur les problèmes particu-
liers du financement dans le tourisme.

Discussion.

Programme de la soirée communiqué ultérieurement.

3 o c t o b r e 1 9 5 7 (jeudi)

09.00 h: Départ de l'hôtel Tivoli pour une excursion d'une
journée à Obidos, Alcobaça, Nazaré, Batalha, Fatima,
et dîner régional au Restaurant du Ribatejo à Salva-
terra de Magos (danses folkloriques etc.)

4 octobre 1957 (vendredi)

10.00 h: Quatrième réunion.

Rapports et communications sur les problèmes particuliers du financement dans le tourisme (suite et fin).
Discussion.

Déjeuner libre.

14.30 h: Assemblée générale de l'A.I.E.S.T.

16.00 h: Promenade à Estoril, Cascais, Guincho et Sintra, avec dîner à l'Hôtel Palace de Sete Ais.

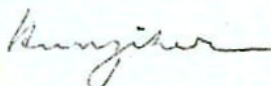
5 octobre 1957 (samedi)

10.00 h: Cérémonie de clôture.
Fin du Congrès.

Berne, le 7 septembre 1957.

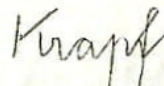
ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME

Le président:



(Prof. Dr W. Hunziker)

Le secrétaire général:



(Prof. Dr K. Krapf)

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES DU TOURISME
Secrétariat général: Gurtengasse 6, Berne (Suisse), Tél. 2 26 65

Berne, le 7 septembre 1957.

C O N V O C A T I O N

=====

à l'Assemblée générale de l'A.I.E.S.T., qui se tiendra le
vendredi 4 octobre 1957, 14 heures 30 à l'Office du tourisme
de l'Etat, Praça dos Restauradores, à Lisbonne (Portugal)

Chers membres et amis,

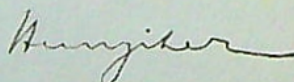
Nous nous empressons de vous convoquer en Assemblée générale, qui se déroulera dans le cadre de notre huitième Congrès, selon l'ordre du jour suivant:

- 1° Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 avril 1956 à Priory, Seaview, Isle of Wight.
Observation: Le procès-verbal est déjà dans vos mains.
- 2° Rapports:
 - a) du président;
 - b) du secrétaire général.
- 3° Bilan, compte de profits et pertes et rapport du vérificateur des comptes de l'A.I.E.S.T. pour l'année 1956.
Observation: Ces documents vous ont été transmis.
- 4° Elections au Comité.
- 5° Programme de travail de l'A.I.E.S.T., notamment date, lieu et sujet du prochain Congrès.
- 6° Divers.

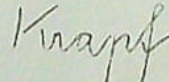
Avec nos salutations cordiales.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME

Le président: Le secrétaire général:



(Prof. Dr W. Hunziker)



(Prof. Dr K. Krapf)

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES DU TOURISME
Secrétariat général: Gurtengasse 6, Berne (Suisse), Tel. 2.26.65

Berne, le 22 août 1957.

Aux membres de l'A.I.E.S.T.

Circulaire No 2/57.

Concerne: Huitième Congrès de l'A.I.E.S.T. du 1er au 5 octobre 1957 à Lisbonne.

Chers collègues,

Nous nous permettons de vous donner les renseignements suivants sur notre prochain Congrès:

1^o Sujet du Congrès.

Conformément au choix fait par le Congrès 1956, la réunion de cette année sera consacrée au sujet: "Le problème du financement dans le tourisme".

2^o Programme du Congrès (provisoire).

Le Congrès est définitivement fixé du 1er au 5 octobre 1957. Nous avons arrêté le programme suivant (étant donné qu'il s'agit d'une version sommaire proposée à nos amis portugais et que ceux-ci vont encore compléter, notamment en ce qui concerne la partie récréative):

30 septembre 1957 (lundi): Arrivée des congressistes.

1er octobre 1957 (mardi)

11.00 h: Cérémonie d'ouverture.

Après-midi: Deux rapports sur "Les fondements théoriques du financement dans le tourisme".

2 octobre 1957 (mercredi)

Matin: Rapport sur "Le problème du financement dans le tourisme à la lumière de la politique économique".

Après-midi: Exposés sur des questions particulières du financement dans le tourisme.

3 octobre 1957 (jeudi): Excursion.

4 octobre 1957 (vendredi):

Matin: Rapports sur des questions particulières du financement dans le tourisme.

Après-midi: Assemblée générale de l'A.I.E.S.T.

5 octobre 1957 (samedi)

Matin: Cérémonie de clôture.

6 octobre 1957 (dimanche): Départ des congressistes.

Le programme définitif vous sera envoyé aussitôt que possible.

3^o Rapports et rapporteurs.

Nos collègues de la Johann Wolfgang Goethe-Universität de Francfort s.M., Prof. Dr. Heinz Sauermann et Dr. Günter Menges, privat-docent, ont bien voulu se charger des deux rapports sur "Les fondements théoriques du financement dans le tourisme".

Le rapport sur "Le problème du financement dans le tourisme à la lumière de la politique économique" a été confié à notre secrétaire-général, le Prof. Dr K. Krapf.

Nous prions ceux des collègues désireux de faire un exposé sur des questions particulières du financement dans le tourisme de s'inscrire en nous retournant la formule spéciale, ci-jointe, jusqu'au 20 septembre 1957 au plus tard. Le rapport devra traiter soit un aspect spécifique du financement (tels, par exemple, le financement moyennant les fonds privés et les fonds publiques, le problème financier dans le tourisme social ou dans les différentes branches de l'économie touristique), soit donner une orientation sur le financement du tourisme dans le pays du rapporteur, ce qui nous conviendrait spécialement. Le manuscrit ne nous doit pas être soumis auparavant. Toutefois, si le papier est libellé dans une autre langue qu'en français ou anglais, nous demanderons qu'un résumé dans l'une de ces deux langues nous soit envoyé jusqu'au 20 septembre 1957.

4° Participation.

a) Sont admis à participer au Congrès les membres de l'A.I.E.S.T. de toutes catégories (pour autant qu'ils nous auront versé leur cotisation pour 1957 de 30 frs. suisses), leurs familles ainsi que les personnes invitées par le secrétariat de l'A.I.E.S.T.

b) La finance de Congrès est de 600.- Escudos pour les membres de l'A.I.E.S.T. et de 850.- Escudos pour les membres de famille et invités payants. Elle devra être réglée après l'arrivée à Lisbonne (selon les instructions qui vont suivre) et inclura le séjour à l'hôtel pendant le Congrès et la participation à toutes les manifestations du Congrès.

5° Inscription.

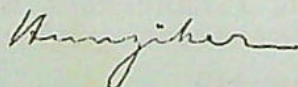
Nous n'enverrons plus d'invitations spéciales de notre côté. Ceux qui désirent participer au Congrès sont priés de nous retourner aussitôt que possible, au plus tard le 20 septembre 1957, la formule d'inscription ci-jointe. Des renseignements sur le logement à l'hôtel vont suivre dans une prochaine circulaire.

Au revoir à Lisbonne et salutations cordiales.

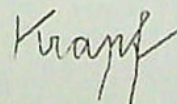
ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME

Le président:

Le secrétaire-général:



(Prof. Dr W. Hunziker)



(Prof. Dr K. Krapf)

Annexes:

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'A.I.E.S.T. du 25.4.56,
Compte de profits et pertes pour 1956,
Rapport de révision des comptes pour 1956,
2 fiches d'inscriptions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL: BERNE (SUISSE), GURTENGASSE 6 TÉL. 226 65 CHÈQUE POSTAL III 2430

Compte de profits et pertes pour 1956

<u>Dépenses</u>	<u>Frs</u>	<u>Recettes</u>	<u>Frs</u>
Ports	294.45	Cotisations des membres	2'148.28
Téléphone	30.--		
Frais de bureau	128.80		
Imprimés	187.--		
Frais de compte de chèques postaux	-.40		
Administration	120.--		
Abonnements 1956 à la Revue de Tourisme	693.--		
Excédent de recettes	694.63		
	2'148.28		2'148.28
	=====		=====

Bilan au 31 décembre 1956

<u>Actif</u>	<u>Frs</u>	<u>Passif</u>	<u>Frs</u>
Caisse	290.84	Créanciers: Abonnements 1956 à la Revue de Tourisme	693.--
Compte de chèques postaux	1'284.73	Administration	120.--
Débiteurs: Cotisations des membres	360.--	Passifs transitoires: Cotisations anticipées	149.--
		Capital	973.57
	1'935.57		1'935.57
	=====		=====

Bilan 1956

Capital au 1er janvier 1956	Frs 278.94
Capital au 31 décembre 1956	" 973.57
<u>Augmentation du capital</u>	Frs 694.63
	=====

Berne, le 16 mai 1957.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'EXPERTS
SCIENTIFIQUES DU TOURISME

Le président:

Le secrétaire général:

Hunziker

Krapf

(Prof. Dr W. Hunziker)

(Prof. Dr K. Krapf)

R a p p o r t d e
Révision des comptes pour 1956 de
l'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme
(A.I.E.S.T.)

Messieurs,

A la demande de M. le Prof. Dr W. Hunziker, président de l'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'année 1956, arrêtés au 31 décembre 1956.

Le compte de profits et pertes pour 1956, ainsi que le bilan au 31 décembre 1956, qui m'ont été remis, concordent en tous points avec les écritures contenues dans les livres.

Le <u>compte de profits et pertes</u> accuse aux RECETTES uniquement les cotisations des membres	Fr. 2'148.28
Le total des DEPENSES se monte à	" 1'453.65
d'où un <u>excédent de recettes</u> de	Fr. 694.63

Le Président de votre Association a visé toutes les pièces à l'appui se rapportant aux dépenses.

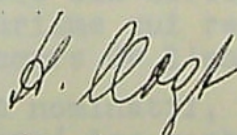
Le bilan au 31 décembre 1956 présentait à l'Actif et au Passif un total de Fr. 1'935.57. Pour l'avoir en caisse, de même que pour l'avoir sur le compte de chèques postaux les pièces justificatives m'ont été présentées.

Au début de l'exercice 1956 le compte capital se montait à	Fr. 278.94
auquel s'ajoute l'excédent de recettes de 1956	" 694.63
de sorte que le compte capital figure au bilan du 31 décembre 1956 avec une somme de	Fr. 973.57

Vu que la vérification des dits comptes ne donne lieu à aucune remarque et que les comptes de profits et pertes et bilan indiquent clairement la situation de fortune de l'A.I.E.S.T., je ne peux que recommander l'acceptation des comptes pour l'exercice 1956.

Avec parfaite considération.

Le vérificateur:


(H. Vogt)

Berne, le 12 juin 1957

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL: BERNE (SUISSE), GURTENGASSE 6 TÉL. 22665 CHÈQUE POSTAL III 2430

P r o c è s - v e r b a l

de l'assemblée générale de l'AIEST le 25 avril 1956,
18.00 h, à Priory, Seaview, Isle of Wight.

Président: Prof. Dr W. Hunziker.

Procès-verbal: Prof. Dr K. Krapf.

O r d r e d u j o u r

- 1° Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1955 à Munich.
- 2° Rapports:
 - a) du président;
 - b) du secrétaire général.
- 3° Bilan et compte de profits et pertes pour l'année 1955.
- 4° Programme de travail de l'AIEST, notamment date, lieu et sujet du prochain Congrès.
- 5° Divers.

Le président Hunziker ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nombreux membres présents.

L'ordre du jour est adopté.

1° Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1955 à Munich.

Adopté.

2° Rapports du président et du secrétaire général.

Le président Hunziker renvoie aux circulaires et aux nouvelles publiées dans la Revue de Tourisme qui reflètent fidèlement l'activité de notre Association au cours de l'année.

En ce qui concerne son état nominatif, il lui est agréable de communiquer que notre Comité a nommé les membres suivants:

a) Membres ordinaires

Dr Henry Durant, Londres
Prof. Gérard Labeau, Bruxelles
Dr Günther Menges, Francfort
Vincent Planque, Paris
Olivier Vaneste, Kortrijk

b) Membres extraordinaires

Dr Pasquale Pastore, Rome

Le président souhaite une cordiale bienvenue aux nouveaux membres. Il saisit ensuite l'occasion pour remercier la British Travel and Holiday Association de l'accueil si chaleureux et la grande hospitalité qu'elle nous a réservés ici. Pour marquer l'étroitesse des relations avec nos amis britanniques le Comité propose de nommer Membres d'honneur:

John G. Bridges, Londres

James Forbes, Londres

E.L. Taylor, Londres

L'assemblée générale salue, par acclamations, les nouveaux membres d'honneur.

M. P.L. Asser désire connaître la distinction entre les différentes catégories de membres.

Le président Hunziker renvoie à l'art. 4 de nos Statuts dont il donne lecture.

M. P.L. Asser s'étonne que le Dr van Saarloos, à La Haye, soit membre extraordinaire étant donné que sa thèse de doctorat traitait un sujet touristique. Ce collègue devrait appartenir à la catégorie des membres ordinaires.

Le président Hunziker est disposé de recevoir une demande écrite à ce sujet.

Prof. G. Labeau dit ses remerciements pour son admission. Il a connu notre Association par le truchement de la Revue de Tourisme. L'orateur signale ensuite la constitution d'une section de tourisme à l'Ecole hôtelière de Bruxelles. M. Thoms, professeur à l'Université de Bruxelles, y enseigne cette discipline et serait également désireux de devenir membre de l'AIEST.

M. O. Vaneste remercie, à son tour, le Comité de l'honneur qui lui est échu et se réjouit de collaborer avec les collègues de l'AIEST.

Le président Hunziker félicite la Belgique de l'initiative qu'elle a prise dans le domaine de l'enseignement du tourisme. Il se déclare d'accord d'établir des rapports suivis avec les écoles techniques en cause comme c'est le cas avec l'Italie.

Le Prof. Krapf donne des renseignements plus détaillés sur l'état des membres. Leurs effectifs sont les suivants:

Membres professeurs	16
Membres ordinaires	42
Membres extraordinaires	18
Membres d'honneur	<u>17</u>
Total	93

Le caractère international de notre Association s'affirme de plus en plus, puisque ses membres appartiennent à 23 pays. D'autre part, les frais encourus par le secrétariat général augmentent tous les jours ce qui nous oblige à demander le règlement prompt et régulier des cotisations.

3° Bilan et compte de profits et pertes 1955.

Le président Hunziker renvoie au compte de profits et pertes pour l'exercice 1955 qui boucle avec un excédent de recettes. Toutefois, l'image qui s'en dégage est trop optimiste, la totalité des frais n'ayant pas été couverte par les cotisations des membres.

La vérification des comptes n'a pas encore eu lieu. Notre commissaire vérificateur, M. Loygorry, va procéder à un premier contrôle sur place. Ensuite les comptes seront encore soumis, en Suisse, à un comptable officiel.

L'assemblée générale accepte les comptes pour 1955 sous réserve de la vérification ultérieure.

Dr P. Bernecker extends, on behalf of all colleagues, his heartfelt thanks to the president and secretary general of our Association for the wonderful work they have done once more. We should, from our side, help their efforts in doing something for our Review, especially in finding subscribers and advertisers.

Le président Hunziker remercie ses aimables paroles et souligne chaleureusement la recommandation en ce qui concerne la Revue de Tourisme. Celle-ci est très répandue, mais l'augmentation du tirage et du nombre des annonces nous permettrait de la rendre encore plus attrayante.

4° Programme de travail, notamment date, lieu et sujet du prochain Congrès.

Le président Hunziker rappelle que le président et le secrétaire général de l'AIEST continuent à maintenir les contacts au cours de l'année et qu'il sont toujours disposés d'aider les membres dans toute la mesure du possible.

En ce qui concerne le sujet du prochain Congrès, notre Comité s'en est occupé hier. Il pense qu'il serait intéressant de se pencher sur le problème des investissements dans le domaine du tourisme pour savoir par quelles sources et sous quelles conditions celui-ci est susceptible de se financer. Ce sujet peut être complété par d'autres.

M. P. Defert croit qu'il serait loisible de choisir un sujet relatif à l'aménagement touristique régional. Les nouveaux membres belges et M. Planque pourraient nous apporter leur concours.

Le président Hunziker reconnaît l'intérêt de ce sujet qu'il veut bien prendre en considération pour une autre année. Pour le moment, il importe de choisir un problème d'une portée plus générale comme c'est le cas des investissements.

M. P. Defert ne veut pas insister. Il propose que les membres intéressés à l'économie touristique régionale se réunissent et dressent un plan de travail pour un Congrès ultérieur.

Dr G. Mortier: L'étude des investissements est tout à fait d'actualité. Nous pourrions d'ailleurs profiter des enquêtes faites par l'OECE dans le domaine de la rentabilité des investissements dans l'industrie hôtelière.

Prof. H. Sauermann thinks that the proposition of our friend Defert is very interesting. It would cover the underdeveloped areas. This is also a problem of investment and therefore both subjects could be linked together.

Le président Hunziker pense que cette combinaison serait un peu difficile étant donné le caractère très vaste des deux sujets. Il faudra donc les étudier tour à tour.

Prof. G. Labeau constate, de son côté, une certaine interdépendance des sujets en cause. Il faudra se pencher d'abord sur les investissements et faire suivre ce sujet d'une étude régionale. Le problème des investissements touche également la comptabilité nationale.

Le président Hunziker prie M. Defert de lui soumettre un plan de travail sur la structure économique et la localisation dans les régions touristiques.

L'assemblée générale se prononce ensuite en faveur du problème des investissements qui sera le sujet d'étude du prochain Congrès. Elle se déclare d'accord de prévoir l'étude de l'économie touristique régionale au Congrès 1958.

Le président Hunziker met en discussion la date et le lieu du prochain Congrès. Il propose de laisser le choix au Comité. Sont en jeu pour l'organisation du prochain Congrès: le Portugal, la France, l'Autriche (Salzbourg), l'Italie et l'Espagne. Remercions nos amis pour leur sollicitude. Mais nous étions déjà en Autriche, en Italie et en Espagne et nous ne voudrions pas mettre à contribution, de nouveau, les collègues respectifs. Si nos amis sont d'accord, le Comité envisagera une réunion au Portugal.

L'assemblée générale se déclare d'accord de laisser au Comité le choix de la date et du lieu du prochain Congrès.

Prof. G. Labeau suggère de faire le Congrès en Belgique en rapport avec l'exposition universelle de Bruxelles en 1958.

Le président Hunziker veut bien étudier cette suggestion.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19.20 h.

Pour le procès-verbal:

Krapf

(Prof. Dr K. Krapf)

19.8.57.